

Principaux résultats

Les indicateurs présentés jusqu'à présent ont porté sur les taux de remplacement, le montant relatif des pensions et le patrimoine retraite à différents niveaux de rémunération. Fondés sur la moyenne pondérée de ces indicateurs sur toute l'échelle des salaires, les chiffres présentés ici correspondent à la pension moyenne au moment du départ en retraite et au patrimoine retraite moyen (valeur viagère des pensions servies).

Le premier indicateur rend compte du revenu moyen des retraités, en prenant en considération les différences de régimes applicables aux salariés qui perçoivent des rémunérations différentes. Pour les 34 pays de l'OCDE, la pension moyenne représente 55.3 % du salaire moyen national.

Le second indicateur est destiné à évaluer de façon synthétique le coût total des prestations de retraite. Le patrimoine retraite moyen pondéré est égal au salaire moyen annuel à l'échelle nationale multiplié par 10.3 pour les hommes et 12.0 pour les femmes.

La mesure du niveau relatif moyen pondéré des pensions associe des données sur la distribution des salaires aux calculs des droits à retraite. Ce calcul global est exprimé en pourcentage du salaire moyen national. Les taux de remplacement sont en général plus élevés pour les faibles revenus et réciproquement, mais il y a beaucoup plus de bas salaires que de personnes à revenu élevé.

Les résultats apparaissent dans les première et deuxième colonnes du tableau pour les hommes et pour les femmes, respectivement. En tête du classement, on trouve l'Islande, où la pension moyenne pondérée est supérieure à 100 %, suivie de près par les Pays-Bas, le Luxembourg et la Grèce. Dans trois autres pays – le Danemark, l'Espagne, et la Hongrie –, la pension moyenne pondérée représente plus de 70 % du salaire moyen. En bas du classement, elle est inférieure à 40 % du salaire moyen dans dix pays de l'OCDE (Allemagne, Belgique, Chili, Corée, États-Unis, Irlande, Japon, Mexique, Nouvelle-Zélande, et Royaume-Uni).

Cette méthode de pondération peut aussi s'appliquer au patrimoine retraite. Ce dernier constitue l'indicateur le plus complet sur l'ampleur des promesses de retraite faites aux salariés d'aujourd'hui, car il tient compte des différences d'un pays à l'autre en termes d'âge de la retraite, d'espérance de vie et de règles d'indexation. Le patrimoine retraite moyen pondéré est exprimé en multiple du salaire moyen national.

Les résultats sont présentés dans les troisième et quatrième colonnes du tableau. Pour le patrimoine retraite moyen pondéré, on observe des valeurs nettement supérieures à la moyenne – soit un salaire moyen multiplié par 13.3 à 21.8 pour les hommes et 15.1 à 25.8 pour les femmes – au Danemark, en Espagne, en Grèce, en Islande, au Luxembourg et aux Pays-Bas. La Hongrie, Israël, l'Italie, la Slovénie, la Suède et la Suisse sont au coude à coude, avec des valeurs s'élevant à 10-12 fois le salaire moyen.

Converties en dollars américains (au taux de change du marché), les promesses de retraite représentent en

moyenne à 667 000 USD pour les hommes et à 766 000 USD pour les femmes dans ces 12 pays (cinquième et sixième colonnes du tableau). Ce montant correspond à la valeur actualisée des transferts que les sociétés promettent d'effectuer en moyenne en faveur des futurs retraités en vertu des règles des systèmes de retraite aujourd'hui en vigueur.

À l'autre extrémité, le patrimoine retraite est nettement en deçà de la moyenne de l'OCDE dans trois pays (les États-Unis, le Japon et le Royaume-Uni), avec moins de 6.3 fois le salaire moyen pour les hommes et moins de 7.6 fois pour les femmes. Le montant du patrimoine retraite est aussi relativement faible dans des pays comme la Pologne où l'espérance de vie est plus courte.

Dans tous les pays non membres de l'OCDE, la promesse de retraite est bien en deçà de la moyenne des 34 pays de l'OCDE. C'est au Brésil, où elle atteint 198 000 USD pour les hommes comme pour les femmes, qu'elle est le plus élevé. Ces chiffres s'expliquent par le niveau de revenu, qui est plus faible.

Définition et mesure

Les indicateurs reposent sur les calculs des droits à retraite (montant des pensions et patrimoine retraite) de personnes qui perçoivent entre 0.3 et 3 fois le salaire moyen national.

Chaque niveau de rémunération individuelle reçoit une pondération en fonction de son importance dans la distribution des salaires. Les calculs s'appuient sur les données nationales (voir l'indicateur « Moyenne et distribution des salaires » en Partie II.5). Dans tous les pays, la distribution des salaires est asymétrique. Le mode (ou pic) de la distribution et la médiane (c'est-à-dire le salaire de part et d'autre duquel les salariés se répartissent en nombre égal) sont nettement inférieurs à la moyenne. On compte donc un grand nombre de salariés faiblement rémunérés et une moins grande proportion de personnes à revenu élevé, de sorte que les bas salaires se voient accorder une pondération plus forte que les hauts revenus dans les calculs de l'indicateur.

II.2. MOYENNE PONDÉRÉE DES PENSIONS ET DES PATRIMOINES RETRAITE

Moyennes pondérées des pensions et des patrimoines retraite

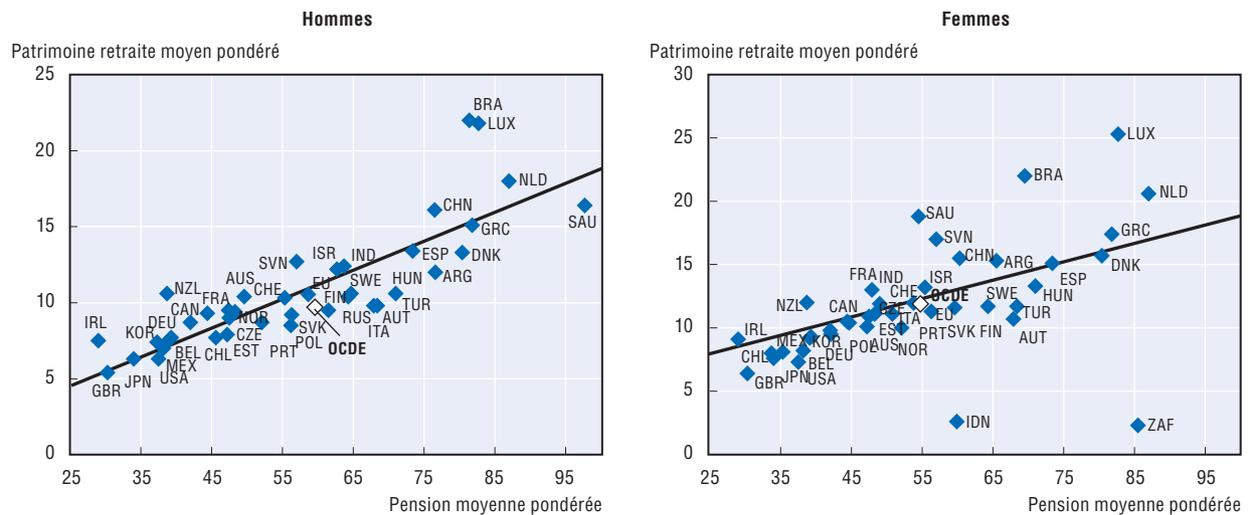
En pourcentage du salaire moyen national

	Pension moyenne pondérée		Patrimoine retraite moyen pondéré		Patrimoine retraite moyen (USD)		Pension moyenne pondérée		Patrimoine retraite moyen pondéré		Patrimoine retraite moyen (USD)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Pays de l'OCDE												
Australie	47.4	44.7	9.5	10.4	479 000	524 000						
Autriche	67.9	67.9	9.8	10.7	557 000	608 000						
Belgique	38.2	38.2	7.0	8.2	407 000	476 000						
Canada	42.0	42.0	8.7	9.8	350 000	394 000						
Chili	45.6	33.7	7.7	8.0	86 000	89 000						
Rép. tchèque	47.5	47.5	9.0	10.9	145 000	175 000						
Danemark	80.4	80.4	13.3	15.7	937 000	1 106 000						
Estonie	47.2	47.2	7.9	10.1	114 000	146 000						
Finlande	59.6	59.6	9.7	11.6	529 000	632 000						
France	44.4	44.4	9.3	10.5	444 000	501 000						
Allemagne	39.3	39.3	7.7	9.3	466 000	563 000						
Grèce	81.8	81.8	15.1	17.4	528 000	609 000						
Hongrie	71.0	71.0	10.6	13.3	144 000	180 000						
Islande	100.4	100.4	19.4	21.8	897 000	1 008 000						
Irlande	29.0	29.0	7.5	9.1	448 000	544 000						
Israël	62.7	55.4	12.2	13.2	382 000	413 000						
Italie	64.7	50.8	10.6	11.1	408 000	427 000						
Japon	34.0	34.0	6.3	7.6	305 000	368 000						
Corée	39.1	39.1	7.6	9.2	231 000	280 000						
Luxembourg	82.7	82.7	21.8	25.3	1 542 000	1 789 000						
Mexique	37.3	35.3	7.4	8.1	50 000	55 000						
Pays-Bas	87.0	87.0	18.0	20.6	1 145 000	1 311 000						
Nouvelle-Zélande	38.7	38.7	10.6	12.0	347 000	393 000						
Pays de l'OCDE (suite)												
Norvège	48.3	48.3	9.4	11.1	732 000	865 000						
Pologne	56.2	42.1	8.5	9.5	119 000	133 000						
Portugal	52.1	52.1	8.7	10.0	205 000	235 000						
Rép. slovaque	56.3	56.3	9.2	11.3	82 000	101 000						
Slovénie	57.0	57.0	12.7	17.0	293 000	392 000						
Espagne	73.4	73.4	13.4	15.1	455 000	513 000						
Suède	64.3	64.3	10.4	11.7	556 000	625 000						
Suisse	49.6	49.0	10.4	11.9	715 000	818 000						
Turquie	68.4	68.4	9.8	11.7	142 000	170 000						
Royaume-Uni	30.3	30.3	5.4	6.4	332 000	394 000						
États-Unis	37.5	37.5	6.3	7.3	254 000	294 000						
OCDE34	55.3	53.8	10.3	12.0	436 000	504 000						
Autres grandes économies												
Argentine	76.6	65.5	12.0	15.3	128 000	164 000						
Brésil	81.4	69.5	22.0	22.0	198 000	198 000						
Chine	76.5	60.3	16.1	15.5	67 000	64 000						
Inde	63.7	47.9	12.4	13.0	44 000	46 000						
Indonésie	13.7	59.9	2.6	2.6	4 000	4 000						
Fédération de Russie	61.5	12.2	9.5	12.1	79 000	101 000						
Arabie Saoudite	97.7	54.5	16.4	18.8	143 000	164 000						
Afrique du Sud	10.6	85.5	1.9	2.3	26 000	32 000						
UE27	58.7	54.7	10.5	11.9	380 000	428 000						

Source : Modèles de retraite de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932547497>

Comparaison des moyennes pondérées : pensions et patrimoine retraite hommes-femmes



Source : Modèles de retraite de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932547497>



Extrait de :

Pensions at a Glance 2011

Retirement-income Systems in OECD and G20 Countries

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/pension_glance-2011-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Moyenne pondérée des pensions et des patrimoines retraite », dans *Pensions at a Glance 2011 : Retirement-income Systems in OECD and G20 Countries*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/pension_glance-2011-26-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.